

ÉVALUATIONS COURTES



3 à 5 demi-journées

Présentation

Il s'agit d'évaluations médico-psycho-sociales et/ou professionnelles réalisées au titre de l'aide à la décision des MDPH ou à la demande d'un autre prescripteur.

Les évaluations courtes sont réalisées sur demande d'une MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel afin de déterminer si la personne en situation de handicap peut bénéficier de prestations de réadaptation professionnelle.

Public visé

Personnes reconnues travailleurs handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés ou exposés à un risque d'inaptitude à leur poste de travail.

Prérequis

Etre Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH) ou demande en cours.

Durée

De 3 à 5 demi-journées, en fonction des besoins identifiés. Possibilité d'hébergement selon la situation.



Modalités et délais d'accès

La personne est contactée par le service Admission du COS CREPSE après réception de la notification par la MDPH ou sur demande de tout acteur de l'accompagnement socio-professionnel.

Objectifs

A partir d'une photo de la situation présente de la personne positionnée et de son environnement, il s'agit d'évaluer si la personne peut s'engager dans un parcours de réadaptation professionnelle en mesurant :

- Sa capacité d'implication,
- Son potentiel d'adaptation (autonomie, rythme de travail, vie sociale, situations d'apprentissage, contre-indications ...),
- Son aptitude à évoluer...

Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- Des outils de suivi pédagogique personnalisé selon les besoins de chaque apprenant
- Une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous
- Des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun
- Des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage...



Modalités d'évaluation

L'évaluation peut comporter jusqu'à 2 phases :

- 1ère phase : Tronc commun

Entretien exploratoire individuel, consultation médicale / paramédicale, bilan social, mises en situation collectives et individuelles de travail.

Au regard des conclusions, des évaluations modulaires peuvent être pratiquées en fonction des besoins identifiés par l'équipe pluridisciplinaire.

- 2ème phase : Modulaire

Bilan neuropsychologique, bilan d'évaluation ergothérapeutique, mise en situation écologique de travail sur nos dispositifs qualifiants (Conseiller Relation Client à Distance / Ouvrier Polyvalent d'entretien).

A l'issue, un bilan individuel est adressé au prescripteur.



Statut

La personne accompagnée ne dispose pas du statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'ouvre pas droit à rémunération.

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie ou tout autre financement.

Les équipes

L'évaluation de la personne est assurée en fonction des besoins identifiés par une équipe pluridisciplinaire. Médecins psychiatres, médecin du travail, infirmière, infirmier psychothérapeute, psychologues cliniciens, psychologues du travail, ergothérapeute, neuro-psychologues, assistante sociale, moniteurs activités physiques adaptées et formateurs techniques et généralistes travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.

Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement accessible aux personnes en situation de handicap.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.